Les auteurs feront parvenir leur article sous la forme d’un fichier joint à un courriel à M. Guillaume Flamerie de Lachapelle (gflameriedel@u-bordeaux3.fr).

 Ils joindront à l’article un résumé en français et un autre en anglais (maximum **1 000 signes** pour chacun des deux résumés, **espaces compris**). Les articles ne dépasseront pas, sauf accord préalable, **55 000 signes** (**espaces et notes compris**: dans l’onglet « outils », aller à « statistiques », ne pas oublier de cocher la case : « inclure les notes dans le calcul »).

L’auteur fournit les clichés des illustrations éventuelles, en s’assurant le cas échéant des autorisations de publication des ayants droit. Chaque illustration est jointe à l’article sous forme d’un fichier informatique indépendant (format .jpg de préférence), avec pour titre : fig. 1, fig. 2, fig. 3, etc.

 Éviter absolument les feuilles de style, les puces, etc. qui compliquent la mise en page ultérieure. Les notes sont à disposer en numérotation continue en bas du texte principal de l’article.

 Les auteurs sont par ailleurs invités à se conformer aux consignes suivantes :

**1**. Bibliographie. Pour les ouvrages critiques (mais non pour les sources primaires et les œuvres littéraires), donner la liste des ouvrages cités dans une bibliographie finale, sous la forme suivante :

Monographies : Nom, prénom, date, *Titre*, lieu d’édition, maison d’édition.

**exemple**: Riffaud, Alain 2009, *Répertoire du théâtre français imprimé entre 1630 et 1660*, Genève, Droz.

Articles de périodiques : Nom, prénom date, « titre de l’article », *Nom de la revue* no, p. 00-00.

**exemple**: Grenet-Delisle, Claude 2010, « Un cartographe en Guyenne : Claude Masse (1652-1737) », *Revue française d’histoire du livre* 131, p. 71-102.

Articles extraits d’ouvrage collectif : Nom, prénom date, « titre de l’article », dans *Nom du recueil*, dir. prénom nom du/des directeur(s), lieu d’édition, maison d’édition, p. 00-00.

**exemple**: Varry, Dominique 2005, « Le *Traité de la lecture chrétienne* de Dom Nicolas Jamin », dans *Sacralités, culture et dévotion*, dir. Marc Venard et Dominique Julia, Marseille, La Thune, p. 299-308.

 Dans les notes de bas de page, on citera simplement le nom et la date de l’article, qui seront développés dans la bibliographie finale (ainsi : A. Riffaud 2009 ; Cl. Grenet-Delisle 2010 ; D. Varry 2005).

**2**. Abréviations et types de caractères. Employer les italiques pour les abréviations et les termes venant du latin (*supra*; *passim*...), sauf : etc. ; cf.

 pour les siècles, employer les petites capitales (xviie, et non XVIIe) ;

p. et non pp. ; l. et non ll. ; v. et non vv. (etc.) ;

accentuer les majuscules (État, Moyen Âge etc.).

**3**. Citations. Elles seront placées « entre guillemets français » (« ... » et non “...”).

 Indiquer précisément les pages auxquelles on se réfère (p. 100-103, et non p. 100-sq).

**4**. Publication. Après l’avoir soumis à l’avis d’un ou plusieurs expert(s) dans le domaine visé, la direction de la revue pourra éventuellement inviter l’auteur à modifier tel ou tel passage de son article. Une fois ces corrections faites et le manuscrit définitif renvoyé, la revue adressera à l’auteur un jeu d’épreuves, qu’il pourra revoir pendant quinze jours.

 Les articles envoyés à la revue sous forme définitive (après révision du manuscrit) avant le 20 juin seront publiés, dans la mesure du possible, dans la livraison de l’année paraissant en décembre, ou, si le sommaire de celle-ci est déjà complet, dans la livraison de l’année suivante.

 Les auteurs recevront chacun gratuitement 15 tirés à part de leur contribution.